

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 19/10/2023

Personnes présentes:

Parents : Mmes MAGNET, DINEL, MARAT (FCPE), Mme CHARDONNERET (UNAAPE)

Enseignantes : Mmes CAMUS, SOUFFLET, KIRSCHWING, GIVRY, DAVAINÉ (rased)

Représentant de la Mairie : Mr VITREY (adjoint aux affaires scolaires)

Personne invitée : Mme Papa Gadoud (responsable UEMA à l'école Bernard Barbier)

Personnes excusées: Mme. L'Inspectrice de Circonscription, Mme Papa Gadoud, Mme LOUBSENS (enseignante)

Rappel du rôle et des règles de fonctionnement du conseil d'école :

Mme Givry rappelle que le conseil d'école, présidé par la directrice d'école, donne son avis sur les principales questions de vie scolaire et les actions pédagogiques entreprises. L'Inspecteur de circonscription participe de droit aux réunions. Sont membres de droit du conseil d'école et participent donc au vote : la directrice et les enseignantes, le maire ou son représentant et un membre délégué désigné par le conseil municipal, un des maîtres du Réseau d'Aide (RASED), les parents d'élèves élus titulaires et le délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN).

Les participants peuvent soumettre les questions qu'ils souhaiteraient voir abordées dans un délai de 48 heures.

1- La rentrée et Les effectifs:

◆ Notre école compte **61 (62 à la rentrée de novembre) +7 élèves de la classe UEMA** (73 en 2022, 80 en 2021, 69 en 2020, 68 en 2019, 82 en 2018, 104 en 2017, 109 en 2016, 115 en 2015).

Ils sont répartis en trois classes et une classe UEMA:

•20 enfants en TPS/PS : 1 TPS et 19 PS+ avec Mme GIVRY (Mme LOUBSENS : 1 fois toutes les 3 semaines les mardis)

•21 enfants en MS/GS 1 : 11 MS et 10 GS avec Mme CAMUS

•21 enfants en MS/GS2 : 11 MS (à la rentrée de novembre), 10 GS avec Mme KIRSCHWING qui remplace Mme GOBY jusqu'en décembre

•une classe UEMA : 7 élèves, avec Mme SOUFFLET

◆ La rentrée s'est également bien déroulée pour la classe UEMA .L'intégration dans les classes commencera à certains moments de la journée.

La campagne pour la rentrée 2024 va commencer. Comment la municipalité envisage-t-elle la rentrée 2024 avec les écoles maternelles ? Mr Vitrey précise que la commune restera avec 4 écoles pour l'instant.

◆ Mmes COUVENT, PERRIER (Agents Spécialisés des Écoles Maternelles) et Mme DUTARTRE (Agent employé par la mairie) apportent une assistance aux enseignantes.

◆ Mme Davainé présente le RASED, elle précise la composition du RASED de Nuits-Saint-Georges. Elle indique les buts de leurs interventions et leurs moyens d'action. L'équipe enseignante remercie par ailleurs Mme Davainé pour le suivi des élèves dans notre école.

◆ L'équipe enseignante renouvelle sa demande de changement de dix minutes pour les horaires de classe les après-midis (déjà évoquée lors du conseil d'école 06 juin 2023, 09 mars 2023, du 13 mars 2022, du 12 novembre 2021)

→D'une part, il y a une difficulté à récupérer les enfants à l'heure (notamment à la sortie de 16h45). Cela

est dû au court délai entre les horaires de l'école maternelle et l'école élémentaire Marie Maignot.
→D'autre part, les enfants qui prennent le bus partent un peu avant la sortie, le chauffeur veille tout de même depuis cette année à sonner plus tard mais il attend devant l'école. (Cela pose la question de la responsabilité et d'un manque sur les heures d'enseignement).

Proposition : avancer de dix minutes l'entrée de l'après-midi et la sortie du soir afin que les parents récupèrent en premier les enfants de maternelle et que les enfants du bus ne manquent pas de temps scolaire. **Les horaires de l'école deviendraient 13h35 (avec un accueil de 13h25 à 13h35)-16h35** à la place de 13h45-16h45.

► Les parents d'élèves élus indiquent les difficultés d'organisation de ce changement : avec le périscolaire par exemple... Ils proposent d'effectuer un sondage afin de mieux appréhender la situation.

2- Les résultats des élections :

Électeurs inscrits : 118

Nombre de votants : 69

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3

Nombre de suffrages exprimés : 66

Taux de participation : 58.47%

Sont élues: Mmes DINEL, MAGNET, MATRAT (titulaires FCPE), Mme CHARDONNERET (titulaire UNAAPE), Mme CAMEMEN (suppléante UNAAPE), Mme GISBERT (suppléante FCPE)

3- La sécurité :

Tout d'abord nous avons une pensée émue pour les événements survenus.

Le niveau de sécurité est au stade le plus haut « urgence attentat » depuis le 16 octobre.

Un exercice de simulation incendie est fait chaque trimestre (le premier a eu lieu le 30/09).

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité est remis à jour chaque année. C'est un inventaire des risques majeurs à Nuits-Saint-Georges (tempête...) et une procédure en cas d'alerte.

Un exercice d'évacuation était prévu vendredi mais celui-ci a été repoussé à plus tard par la DASEN en raison des derniers événements.

L'équipe enseignante souligne l'importance de ces exercices afin que cela devienne un réflexe pour les enfants.

Il est rappelé à l'ensemble des parents qu'il existe un certain nombre de règles à suivre en cas d'accident majeur, ces règles sont affichées à l'entrée de l'école et sur le site internet de l'école (rubrique « sécurité »).

► Mme Matrat, parent d'élèves, indique la possibilité d'effectuer le numéro 114 (numéro national d'urgence unique pour les personnes sourdes et malentendantes) afin de pouvoir continuer de communiquer dans ces situations. Mme Givry indique que cela sera remis à jour dans le PPMS.

4- Le Règlement intérieur:

Les membres du Conseil votent le nouveau règlement à l'unanimité.

Il sera distribué aux familles pour lecture et signature avec la charte de la laïcité.

5- Le bilan financier :

Le bilan financier (ci-joint) de l'année scolaire 2022-2023 a été envoyé à l'OCCE. L'UNAAPE et la FCPE ont également vérifié le bilan.

Somme actuelle sur le compte OCCE : 5 558,01 euros

Dépenses depuis le début de l'année

cotisation et assurance OCCE: 187,54 euros

Recettes depuis le début de l'année (septembre): participation des familles à la coopérative: 1705 euros

L'équipe enseignante remercie vivement les parents ainsi que la municipalité (subvention) pour l'aide apportée pour la mise en place de nos projets, la FCPE qui a apporté une aide de 231 euros sur l'année scolaire 2022 2023.

- Demande : Nous réitérons notre demande pour disposer d'un photocopieur couleur, Mr Vitrey indique que celui-ci arrivera avant la fin de l'année civile. Le nombre de photocopies a également été validé (2800 en couleurs, 25000 en noir et blanc). Mme Givry le remercie et souligne que l'équipe enseignante sera attentive tout de même au nombre de photocopies effectuées.

6-Les Activités du premier trimestre et les différents projets de l'année, les APC:

◆ Actions pédagogiques de ce début d'année scolaire en lien avec les projets de l'école:

Axe 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux

•Utilisation de Narramus, apprenti langue, les Alphas...

•Utilisation de l'application je valide : la municipalité a accordé pour l'année 2023, le budget pour l'achat de 2 tablettes, mais pour l'instant il nous manque la deuxième. Mr Vitrey précise que Mr Girard va s'en occuper très rapidement.

Axe 2 : Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante

Développer une communication avec les familles :

•Communication avec les parents d'élèves:

- Nous avons mis en place à l'école : une note de rentrée que nous avons distribuée à chaque famille en septembre, un cahier de liaison qui fait le va-et-vient entre la maison et l'école. Nous rappelons que les mots sont à lire et à signer.

-Nous communiquons également par mail.

-Les réunions parents-enseignantes début septembre.

-Nous avons également un site internet sécurisé.

- Un Padlet pour les nouveaux arrivants et un entretien, la visite des lieux.

Maintenir les partenariats avec les structures locales :

•Le projet jardin se poursuivra.

•la médiathèque pour des animations autour des albums : **le jeudi 21 septembre** pour toutes les classes et **le jeudi 16 novembre**

•invitation à la cérémonie du 11 novembre

•L'école participera à « école et cinéma » : projections de courts métrages au cinéma nuiton.

•Participation à la grande lessive : **jeudi 19 octobre** «avec ou sans eau» (en raison du temps, les productions ont été exposées sous le préau et non au jardin de l'Arquebuse.).Nous participerons à la grande lessive au mois de mars.

•Animation au musée de Nuits-Saint-Georges : **le mardi 26 mars** avec la cuisine Gallo-Romaine, classe de MS/GS 1(Mme Camus).

◆ Autres actions pédagogiques :

- Un décroisement les après-midis dans la classe de GS.

Les activités proposées concernent le domaine « explorer le monde »

- A partir de la période 2, les mardis : **des ateliers de motricité en commun avec des objectifs croissants en fonction des niveaux de classe**

◆ **des APC (activités pédagogiques complémentaires) :**

Ces APC seront articulées autour du français et des mathématiques : avec des jeux de société...

Ceux-ci ont lieu deux fois par semaine de 16h45 à 17h30.

DATES DEJA CONNUES ET LES DIFFÉRENTS PROJETS DE L'ANNÉE:

- **MARDI 14 NOVEMBRE (09h30)** : film la boîte à malice, **animation « école et cinéma »** au cinéma Nuiton avec le dispositif « école et cinéma 21 » de l'éducation nationale (site internet : <https://education-artistique21.cir.ac-dijon.fr>), financée par la coopérative scolaire
- **JEUDI 16 NOVEMBRE** : bibliothèque pour chaque classe à la médiathèque de Nuits-Saint-Georges
- **VENDREDI 17 NOVEMBRE (matin)** : photos des classes et portraits des enfants
- **JEUDI 07 DECEMBRE (matin)** : spectacle de Noël pour les élèves « la poulette de Noël », avec clochettes et maracas avec présence du père Noël, coût 600 euros (financé par la municipalité)
- **VENDREDI 22 DECEMBRE (matin)** : fête de Noël pour les enfants
- **VENDREDI 19 JANVIER (matin)**: goûter de la galette des rois avec les enfants
- **MARDI 13 FEVRIER (09h00)** : film quel cirque !, **animation « école et cinéma »** au cinéma Nuiton, financée par la coopérative scolaire
- **VENDREDI 16 FEVRIER** : carnaval à l'école avec les élèves
- **MARDI 07 MAI (09h30)**: film Monsieur et Monsieur, **animation « école et cinéma »** au cinéma Nuiton, financée par la coopérative scolaire
- **VENDREDI 17 MAI** : Sortie au galopin pour les 2 classes de MS/GS, la demande de bus est encore à effectuer. La classe de TPS/PS effectuera une sortie éducative dans une ferme pédagogique.
- **VENDREDI 21 JUIN**: kermesse (fête de l'école) à 17h30
- **MARDI 02 JUILLET** : les olympiades à l'école maternelle. Mme Givry précise qu'il faudra un grand nombre de parents bénévoles pour cette animation au sein de l'école.

8-Les travaux :

L'équipe pédagogique remercie la mairie pour l'entretien des locaux et de la cour, l'achat de matériel au cours de l'année 2022/2023, des travaux pendant l'été :

- la rénovation de la classe 2 (Mme Camus) : peinture...
- l'installation de jardinières devant la classe de Mme Camus , serait-ce possible d'en avoir une deuxième de grande taille et de les déplacer au niveau de la lumière ? Mr Vitrey répond qu'il faut effectuer la demande aux espaces verts.
- l'installation de bancs dans la cour, pourrions-nous en avoir un dernier ? Mr Vitrey indique de faire la demande aux services techniques.
- pour le changement du revêtement des banquettes dans les couloirs, Mme Camus indique que nous pouvons effectuer le changement au sein de l'école sans passer par un tapissier. En effet nous disposons d'une agrafeuse tapissier. Mr Vitrey répond que cela serait parfait.

La liste des travaux actualisée est envoyée en mairie par mail à chaque vacance, sinon ponctuellement en cas de besoin.

Prochain conseil d'école : le mardi 05/03 à 18 h00.

La Directrice
C Givry

FCPE

UNAAPE

